



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2018
Français
Original: anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Huitième session

New York, 1^{er}-3 août 2018

Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

Systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale

Systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport, établi avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale, sur les évolutions récentes concernant les systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale. Ce rapport sera disponible sur le site du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/8th-Session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à faire part de ses vues sur la contribution active que la communauté de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale peut apporter à l'élaboration de cadres pour appuyer les systèmes de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale des États Membres.

Synthèse du rapport

À sa septième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2017, le Comité d'experts a adopté la décision 7/112, dans laquelle il a appuyé l'accord de collaboration entre la Division de statistique et la Banque mondiale, qui ont conjointement exprimé leur volonté de promouvoir la croissance et la prospérité, d'aider les pays à prendre des mesures concrètes pour parvenir à la transformation numérique et de réduire la fracture numérique géospatiale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans la même décision, il a reconnu qu'il fallait collaborer en vue de créer un cadre géospatial global auquel les pays pourraient faire référence lorsqu'ils appliqueraient des solutions intégrées visant à prendre des décisions fondées sur des données d'observation qui

* E/C.20/2018/1.



tireraient parti au maximum des systèmes nationaux conçus pour répondre spécifiquement à leurs besoins.

Le rapport contient des informations sur les efforts déployés conjointement par la Division de statistique et la Banque mondiale pour élaborer un cadre intégré de l'information géospatiale qui pourrait servir de référence et de guide stratégiques aux pays qui s'emploient à mettre au point, à consolider et à moderniser leurs systèmes, leurs infrastructures, leurs capacités et leurs moyens nationaux de gestion de l'information géospatiale afin de répondre à leurs priorités stratégiques nationales et d'atteindre les objectifs de développement durable.
